



Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

Mopar(FCA US LLC Service & Customer Care Division)

Version Num: 2.2

Chemwatch Code d'alerte du risque: 2

Date d'émission: 04/23/2021
Date d'impression: 12/31/2024
S.GHS.USA.FR

SECTION 1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit	Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner
Nom Chimique	N'est pas applicable
Synonymes	04318017AD, 68319189AB, 68319193AB
Formule chimique	N'est pas applicable
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes	Leather & Vinyl Protectant
--------------------------------------	----------------------------

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Mopar(FCA US LLC Service & Customer Care Division)	Mopar (FCA US LLC Service & Customer Care Division)
Adresse	26311 Lawrence Avenue, Center Line Michigan 48015 United States	26311 Lawrence Avenue, Center Line Michigan 48015 United States
Téléphone	1-800-846-6727	1-800-846-6727
Fax		
Site Internet	Pas Disponible	Pas Disponible
Courriel	moparsds@fcagroup.com	moparsds@fcagroup.com

Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	CHEMTREC	CHEMTREC
Numéro(s) de téléphone d'urgence	+1 703-741-5970	+1 703-741-5970
Autre(s) numéro(s) de téléphone d'urgence	248-512-8002	248-512-8002

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Diamant NFPA 704



Remarque : Les numéros de catégorie de danger trouvés dans la classification SGH à la section 2 de ces FDS ne doivent PAS être utilisés pour remplir le losange NFPA 704. Bleu = Santé Rouge = Feu Jaune = Réactivité Blanc = Spécial (oxydant ou substance réactive à l'eau)

Classification	Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1
----------------	---

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	--

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

Mention d'avertissement **Attention**

Déclaration(s) sur les risques

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Prévention

P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

P261 Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.

P272

Déclarations de Sécurité: Réponse

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Déclarations de Sécurité: Stockage

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

N° CAS	%[poids]	Nom
7732-18-5	94.23-99.72	<u>eau</u>
26172-55-4	<0.01	<u>5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one</u>
Pas Disponible	0.03-0.12	Benzotriazole Polymer Mixture
Pas Disponible	0.04-0.09	Glycol
Pas Disponible	0-0.01	Quaternary Ammonium Compound
Pas Disponible	0.29-0.47	<u>acrylic polymer</u>
140-88-5	<0.01	<u>acrylate-d'éthyle</u>
7647-14-5	0.01	<u>chlorure-de-sodium</u>
61790-81-6	0.75-1.25	<u>ALKOXYLATED LANOLIN</u>
75-21-8	<0.01	<u>oxyde-d'éthylène</u>
123-91-1	<0.01	<u>1,4-dioxanne</u>
85507-69-3	0.02-0.03	<u>Aloe-vera -extraits</u>
102-71-6	0.16-0.27	<u>2,2',2''-nitrotriéthanol</u>
111-42-2	0.02-0.05	<u>2,2'-iminodiéthanol</u>

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Rincez la région touchée à l'eau. ▶ Si l'irritation persiste, consultez un médecin. ▶ Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). ▶ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▶ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

Continued...

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes.

Bien que le produit soit non-combustible, l'évaporation de l'eau depuis le mélange, provoqué par la chaleur d'un incendie proche, peut engendrer le flottement de couches de substances combustibles.

Dans un tel cas, envisager :

- ▶ Mousse
- ▶ Poudre chimique sèche
- ▶ Dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.
------------------------	------------

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire. ▶ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▶ Eviter de répandre l'eau sur les flaques de liquide. ▶ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. ▶ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Combustible. ▶ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers. ▶ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). ▶ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs. <p>Les produits de combustion comprennent: dioxyde de carbone (CO₂), d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Peut émettre des fumées corrosives.</p>

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer toutes les sources d'allumage. ▶ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures. ▶ Eviter de respirer les vapeurs et éviter un contact des yeux et de la peau. ▶ Contrôler un contact personnel en utilisant un équipement de protection. ▶ Contenir et absorber les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyer. ▶ Placer dans un container adapté et étiqueté pour un traitement.
Eclaboussures Majeures	<p>Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. ▶ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. ▶ Augmenter la ventilation. ▶ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. ▶ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage. ▶ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement. ▶ Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains. ▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. ▶ Utiliser dans un lieu bien ventilé. ▶ Prévenir une concentration dans les trous et les creux. ▶ NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée. ▶ NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine. ▶ Eviter un contact avec un matériel incompatible. ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer. ▶ Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés. ▶ Eviter les dommages physiques des containers. ▶ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être nettoyés séparément. ▶ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. ▶ Utiliser des conditions de travail appropriées. ▶ Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant.
-------------------	---

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues. ▶ NE LAISSEZ PAS les vêtements mouillés avec la substance au contact prolongé avec la peau
Autres Données	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conserver dans les containers d'origine. ▶ Conserver les containers scellés. ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. ▶ Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien ventilée. ▶ Conserver loin des produits incompatibles et des containers de nourriture. ▶ Protéger les containers contre des dommages physiques et vérifier régulièrement pour des fuites. ▶ Suivre les recommandations du fabricant pour le stockage et la manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilité de Stockage	Inconnu.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1	acrylate-d'éthyle	Ethyl acrylate	25 ppm / 100 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Skin designation
US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)	acrylate-d'éthyle	Ethyl acrylate	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Ca; See Appendix A
US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1	oxyde-d'éthylène	Ethylene oxide	1 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)	oxyde-d'éthylène	Ethylene oxide	<0.1 ppm / 0.18 mg/m3	Pas Disponible	5 (10-min/day) ppm / 9 (10-min/day) mg/m3	Ca; See Appendix A
US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1	1,4-dioxanne	Dioxane (Diethylene dioxide)	100 ppm / 360 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Skin designation
US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)	1,4-dioxanne	Dioxane	Pas Disponible	Pas Disponible	1 (30-minute) ppm / 3.6 (30-minute) mg/m3	Ca; See Appendix A
US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)	2,2'-iminodiéthanol	Diethanolamine	3 ppm / 15 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	0.6 mg/m3	6.6 mg/m3	40 mg/m3
acrylate-d'éthyle	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
chlorure-de-sodium	0.5 ppm	2 ppm	20 ppm
oxyde-d'éthylène	5 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
1,4-dioxanne	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
2,2',2''-nitrilotriéthanol	15 mg/m3	240 mg/m3	1,500 mg/m3
2,2'-iminodiéthanol	3 mg/m3	28 mg/m3	130 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
eau	Pas Disponible	Pas Disponible
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	Pas Disponible	Pas Disponible
acrylic polymer	Pas Disponible	Pas Disponible
acrylate-d'éthyle	300 ppm	Pas Disponible
chlorure-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible
ALKOXYLATED LANOLIN	Pas Disponible	Pas Disponible
oxyde-d'éthylène	800 ppm	Pas Disponible
1,4-dioxanne	500 ppm	Pas Disponible
Aloe-vera,-extraits	Pas Disponible	Pas Disponible
2,2',2''-nitrilotriéthanol	Pas Disponible	Pas Disponible
2,2'-iminodiéthanol	Pas Disponible	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	E	≤ 0.01 mg/m³
chlorure-de-sodium	C	> 0.1 to ≤ milligrams per cubic meter of air (mg/m³)

Notes: La classification par la bande d'exposition professionnelle est un processus d'attribution aux produits chimiques des catégories spécifiques ou bandes en fonction de la puissance du produit et des conséquences négatives sur la santé associées à l'exposition. Le résultat de ce processus est une bande d'exposition professionnelle (BEP) correspondant à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendues pour protéger la santé des travailleurs.

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
ALKOXYLATED LANOLIN	E	≤ 0.01 mg/m ³
Aloe-vera,-extraits	E	≤ 0.01 mg/m ³
2,2',2"-nitrioltriéthanol	E	≤ 0.1 ppm
Notes:	<i>La classification par la bande d'exposition professionnelle est un processus d'attribution aux produits chimiques des catégories spécifiques ou bandes en fonction de la puissance du produit et des conséquences négatives sur la santé associées à l'exposition. Le résultat de ce processus est une bande d'exposition professionnelle (BEP) correspondant à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendues pour protéger la santé des travailleurs.</i>	

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possèdent des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de contaminant :</th> <th>Vitesse de l'air:</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)</td> <td>0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)</td> </tr> <tr> <td>aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)</td> <td>0.5-1 m/s (100-200 f/min.)</td> </tr> <tr> <td>Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide).</td> <td>1-2,5 m/s (200-500 f/min)</td> </tr> <tr> <td>Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à haute vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).</td> <td>2,5-10 m/s (500-2000 f/min)</td> </tr> </tbody> </table>	Type de contaminant :	Vitesse de l'air:	Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)	aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)	Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide).	1-2,5 m/s (200-500 f/min)	Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à haute vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2,5-10 m/s (500-2000 f/min)
	Type de contaminant :	Vitesse de l'air:									
	Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)									
	aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)									
	Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide).	1-2,5 m/s (200-500 f/min)									
	Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à haute vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2,5-10 m/s (500-2000 f/min)									
	Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Minimum de l'intervalle</th> <th>Maximum de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1: Courants d'air minimaux ou favorables à capturer dans une pièce</td> <td>1: Courants d'air perturbants dans une pièce</td> </tr> <tr> <td>2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement</td> <td>2: Contaminants à forte toxicité</td> </tr> <tr> <td>3: Intermittent, faible production</td> <td>3: Forte production, utilisation importante</td> </tr> <tr> <td>4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement</td> <td>4: Petite hotte – contrôle local uniquement.</td> </tr> </tbody> </table>	Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle	1: Courants d'air minimaux ou favorables à capturer dans une pièce	1: Courants d'air perturbants dans une pièce	2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité	3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante	4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.
	Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle									
1: Courants d'air minimaux ou favorables à capturer dans une pièce	1: Courants d'air perturbants dans une pièce										
2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité										
3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante										
4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.										
Une théorie simple montre que la vitesse de l'air diminue rapidement avec l'augmentation de la distance à partir de l'ouverture d'un simple tuyau d'extraction. En général, la vitesse diminue avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en fonction de la distance par rapport à la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau du ventilateur d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction des solvants générés dans un réservoir situé à 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentiel que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus lorsque les systèmes d'extraction sont installés ou utilisés.											
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle 											
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lunettes de sécurité avec protections latérales ▶ Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national] ▶ Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit, décrivant le port de lentilles ou les restrictions d'utilisation, doit être créé pour chaque lieu de travail ou tâche. Cela devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption de la lentille pour la classe de produits chimiques utilisés et un compte rendu de l'expérience des blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur élimination et un équipement approprié devrait être facilement disponible. En cas d'exposition à des produits chimiques, commencer immédiatement l'irrigation des yeux et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation des yeux - les lentilles ne doivent être retirées dans un environnement propre qu'après que les travailleurs se sont soigneusement lavés les mains. [Bulletin de renseignement actuel CDC NIOSH 59]. 										
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous										
Protection des mains / pieds	<p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.</p> <p>Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> <p>NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.</p> <p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.</p> <p>La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et doit être observé lors du choix final.</p> <p>L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.</p> <p>Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Fréquence et la durée de contact, ▶ La résistance chimique du matériau du gant, ▶ L'épaisseur du gant; et ▶ dextérité du gant <p>Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lorsque le contact prolongé ou fréquemment répété peut se produire, il est recommandé d'utiliser un gant de protection de classe 5 ou supérieure (avec le temps de pénétration supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national). ▶ Lorsque le contact est bref, il est recommandé d'utiliser un gant de protection de classe 3 ou supérieure (avec le temps de pénétration supérieure à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national). ▶ Certains types de polymères sont moins affectés par les mouvements et cela doit être pris en compte lors de la sélection de gants pour l'utilisation à long terme. ▶ Les gants contaminés doivent être remplacés. <p>Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:</p>										

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

- ▶ Excellents lorsque le temps de pénétration >480 min
- ▶ Bons lorsque le temps de pénétration >20 min
- ▶ Satisfaisants lorsque le temps de pénétration <20 min
- ▶ Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade

applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé.

Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants.

Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant.

Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques.

Par exemple:

- Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés.

- Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres.

Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.

Protection corporelle Voir Autre protection ci-dessous

Autres protections

- ▶ Tenue complète.
- ▶ Tablier en P.V.C.
- ▶ Crème protectrice.
- ▶ Crème nettoyante pour la peau.
- ▶ Unité de lavement des yeux.

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les)effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

Matériel	CPI
BUTYL	C
BUTYL/NEOPRENE	C
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE	C
NEOPRENE/NATURAL	C
NITRILE	C
PE/EVAL/PE	C
PVA	C
PVC	C
SARANEX-23	C
TEFLON	C
VITON	C
VITON/NEOPRENE	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Protection respiratoire

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS	-	A-PAPR-AUS
50 x ES	-	A-AUS	-
100 x ES	-	A-2	A-PAPR-2 ^

^ - Intégral

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	incolore		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	1.004
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	7.50	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	1992.032
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	>93.33	goût	Pas Disponible

Continued...

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	N'est pas applicable	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	Composés organiques volatils g/L	Pas Disponible
Chaleur de Combustion (kJ/g)	Pas Disponible	Distance d'Allumage (cm)	Pas Disponible
Hauteur de la Flamme (cm)	Pas Disponible	Durée de la Flamme (s)	Pas Disponible
Temps d'Ignition Équivalent en Espace Clos (s/m3)	Pas Disponible	Densité de Déflagration d'Ignition en Espace Clos (g/m3)	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle. Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit
Ingestion	Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.
Contact avec la peau	Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions. Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique prédit, que le matériau produit une inflammation de la peau chez un nombre substantiel d'individus à la suite d'un contact direct, et / ou produit une inflammation significative lorsqu'il est appliqué sur la peau saine et intacte des animaux, pendant jusqu'à quatre heures, une telle inflammation étant présente vingt-quatre heures ou plus après la fin de la période d'exposition. Une irritation cutanée peut également être présente après une exposition prolongée ou répétée; cela peut entraîner une forme de dermatite de contact (non allergique). La dermatite est souvent caractérisée par une rougeur cutanée (érythème) et un gonflement (œdème) qui peuvent évoluer vers des cloques (vésiculation), une desquamation et un épaississement de l'épiderme. Au niveau microscopique, il peut y avoir un œdème intercellulaire de la couche spongieuse de la peau (spongieuse) et un œdème intracellulaire de l'épiderme.
Yeux	Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctive (comme pour des brûlures dues au vent).
Chronique	Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
eau	TOXICITÉ	IRRITATION
	Oral(Rat) LD50; >90000 mg/kg ^[2]	Pas Disponible
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >1008 mg/kg ^[2]	peau (Humain - femme): 0.01%
	Inhalation(Rat) LC50; 1.23 mg/l4h ^[2]	peau (Humain): 0.01% - Grave
	Oral(Rat) LD50; 53 mg/kg ^[2]	peau (Humain): 0.1%/48H
		Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]	

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

		Yeux: effet nocif observé (dommages irréversibles) ^[1]
acrylic polymer	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
acrylate-d'éthyle	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: 1800 mg/kg ^[2]	Œil (Primate - singe): 1204ppm/15H (intermittent)
	Inhalation(Rat) LC50; ~6.45 mg/l4h ^[1]	Œil (Rongeur - cochon d'Inde): 1204ppm/7H
	Oral(Rat) LD50; 800 mg/kg ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 1204ppm/7H
		Œil (Rongeur - lapin): 45mg - Bénin
		Œil (Rongeur - rat): 1204ppm/14H (intermittent)
		peau (Humain - femme): 0.1%/48H
	peau (Rongeur - lapin): 10mg/24H - Bénin	
	peau (Rongeur - lapin): 500mg - Bénin	
chlorure-de-sodium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: >10000 mg/kg ^[1]	Œil (Rongeur - lapin): 100mg/24H - Modéré
	Inhalation(Rat) LC50; >10.5 mg/l4h ^[1]	Œil (Rongeur - lapin): 10mg - Modéré
	Oral(Rat) LD50; 3000 mg/kg ^[2]	peau (Rongeur - lapin): 500mg/24H - Bénin
		Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]
ALKOXYLATED LANOLIN	TOXICITÉ	IRRITATION
	Oral(Rat) LD50; >21300 mg/kg ^[2]	Pas Disponible
oxyde-d'éthylène	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation(Rat) LC50; 800 ppm4h ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 18mg/6H - Modéré
	Oral(Rat) LD50; 72 mg/kg ^[2]	peau (Humain): 1%/7S
		Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
		Yeux: effet nocif observé (dommages irréversibles) ^[1]
1,4-dioxanne	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: 7600 mg/kg ^[2]	Œil (Humain): 300ppm/15M
	Inhalation(Rat) LC50; 48.5-54.3 mg/l4h ^[2]	Œil (Rongeur - cochon d'Inde): 10ug - Modéré
	Oral(Rat) LD50; 4200 mg/kg ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 100mg - Grave
		Œil (Rongeur - lapin): 100mg/24H - Modéré
		peau (Rongeur - lapin): 515mg - Bénin
		Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]	
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]
Aloe-vera,-extraits	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
2,2',2"-nitrotriéthanol	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >16000 mg/kg ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 10mg - Bénin
	Oral(Lapin) LD50; 2200 mg/kg ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 20mg - Grave
		peau (Humain): 15mg/3D (intermittent) - Bénin
		peau (Rongeur - lapin): 560mg/24H - Bénin
		peau (Rongeur - souris): 50% - Grave
		Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
2,2'-iminodiéthanol	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: 12200 mg/kg ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 5500mg - Grave
	Oral(Rat) LD50; 710 mg/kg ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 750ug/24H - Grave
		peau (Rongeur - lapin): 500mg/24H - Bénin
		peau (Rongeur - lapin): 50mg - Bénin
		Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques		
5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE	Sur la base de tests en laboratoire et de tests sur des animaux, une exposition au produit peut engendrer des effets et des mutations irréversibles chez les humains.		
ALKOXYLATED LANOLIN	<p>Les humains sont régulièrement en contact avec les éthoxylates d'alcool par le biais de divers produits industriels et de consommation tels que les savons, les détergents et autres produits de nettoyage. L'exposition à ces produits chimiques peut se produire par ingestion, inhalation ou contact avec la peau ou les yeux. Les études de toxicité aiguë montrent que des volumes relativement élevés devraient être produits pour produire une réaction toxique. Aucun décès dû à une intoxication aux alcools éthoxylés n'a jamais été signalé. Des études montrent que les éthoxylates d'alcool ont une faible toxicité par ingestion et par contact cutané.</p> <p>Des études animales montrent que ces produits chimiques peuvent provoquer une irritation gastro-intestinale, des ulcères d'estomac, des poils dressés, de la diarrhée et une léthargie. Une irritation légère à sévère s'est produite lorsque des éthoxylates d'alcool non dilués ont été appliqués sur la peau et les yeux des animaux. Ces produits chimiques ne présentent aucune indication de toxicité génétique ou de potentiel de mutation et de cancer. On pense que la toxicité est nettement inférieure à celle des éthoxylates de nonylphénol.</p> <p>Certains produits d'oxydation de ce groupe de substances peuvent avoir des propriétés sensibilisantes.</p> <p>Comme ils provoquent moins d'irritation, les tensioactifs non ioniques sont souvent préférés aux tensioactifs ioniques dans les produits topiques. Cependant, leur tendance à s'auto-oxyder augmente également leur irritation. En raison de leur effet irritant, il est difficile de diagnostiquer une dermatite de contact allergique (DAC) par test cutané.</p> <p>Des tests en laboratoire et des tests sur des animaux n'ont pas montré que les éthoxylates d'alcool (AEs) sont responsables de dommages génétiques, de mutations ou de cancers. Aucun effet négatif pour la reproduction, ni le développement n'a été observé. Des tests sur des animaux ont montré qu'à des niveaux supérieurs à 100 mg/kg, les effets étaient limités à des modifications de poids des organes, sans changement pathologique à l'exception d'une hypertrophie du foie. Les AEs ne sont pas des sensibilisateurs de contact. Les AE purs sont irritants pour les yeux et la peau. Le potentiel d'irritation des solutions aqueuses d'AEs varie en fonction de la concentration. Les aérosols de nettoyage en spray et les poussières de détergents en poudre pour lave linge libèrent si peu d'AE aériens qu'une irritation des voies respiratoires est improbable. En résumé, l'évaluation du risque sur la santé humaine a démontré que l'utilisation d'AE dans les produits ménagers de lavage et les détergents de nettoyage ne pose pas de risque et qu'il n'existe aucune inquiétude quant à l'utilisation qui en est faite par les utilisateurs.</p>		
OXYDE-D'ÉTHYLÈNE	AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 1 : CANCÉRIGÈNES POUR LES HUMAINS.		
2,2',2''-NITRILOTRIÉTHANOL	<p>Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.</p> <p>Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains.</p> <p>Les preuves de cancérogénéicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.</p> <p>REMARQUE : il a été montré que la substance est un mutagène dans au moins un test, ou qu'elle appartient à une famille de produits chimiques engendrant des dommages ou des modifications à l'ADN cellulaire.</p>		
Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner & 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE & ACRYLATE-D'ÉTHYLE & 2,2',2''-NITRILOTRIÉTHANOL	<p>Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.</p>		
EAU & 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE & ACRYLIC POLYMER & ALOE-VERA,-EXTRAITS	Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.		
5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE & ACRYLATE-D'ÉTHYLE & CHLORURE-DE-SODIUM & OXYDE-D'ÉTHYLÈNE & 1,4-DIOXANNE & 2,2',2''-NITRILOTRIÉTHANOL & 2,2'-IMINODIÉTHANOL	<p>Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulière) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.</p>		
5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE & ACRYLATE-D'ÉTHYLE	Le produit peut être irritant pour les yeux, un contact prolongé causant une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.		
5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE & ACRYLATE-D'ÉTHYLE & CHLORURE-DE-SODIUM & 1,4-DIOXANNE & 2,2',2''-NITRILOTRIÉTHANOL & 2,2'-IMINODIÉTHANOL	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.		
ACRYLATE-D'ÉTHYLE & 1,4-DIOXANNE & ALOE-VERA,-EXTRAITS & 2,2'-IMINODIÉTHANOL	AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 2B : Possible cancérigène pour les humains.		
CHLORURE-DE-SODIUM & OXYDE-D'ÉTHYLÈNE	Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.		
toxicité aiguë	✘	Cancérogénicité reproducteur	✘
Irritation / corrosion	✘	STOT - exposition unique	✘
Lésions oculaires graves / irritation	✘	STOT - exposition répétée	✘
Sensibilisation respiratoire	✔		

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

ou cutanée			
Mutagenéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
eau	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.03-0.13mg/L	4
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.018-0.026mg/L	4
	NOEC(ECx)	504h	crustacés	0.172mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	4.71mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	0.13-0.31mg/L	4
acrylic polymer	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
acrylate-d'éthyle	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	5.5mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1.71mg/l	2
	NOEC(ECx)	504h	crustacés	0.19mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	4.4mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	2mg/l	2
chlorure-de-sodium	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	20.76-36.17mg/L	4
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1110.36mg/L	4
	NOEC(ECx)	6h	Poisson	0.001mg/L	4
	EC50	48h	crustacés	0.004-0.006mg/L	4
	LC50	96h	Poisson	1000mg/L	4
ALKOXYLATED LANOLIN	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
oxyde-d'éthylène	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	240mg/l	2
	EC50(ECx)	24h	Poisson	90mg/L	5
	EC50	48h	crustacés	350mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	52mg/l	2
1,4-dioxanne	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	BCF	1008h	Poisson	0.2-0.6	7
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>1000mg/l	2
	NOEC(ECx)	Pas Disponible	Poisson	20mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	>1000mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	6700mg/l	2
Aloe-vera,-extraits	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
2,2',2"-nitrioltriéthanol	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	169mg/l	1
	BCF	1008h	Poisson	<0.4	7

Continued...

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>107<260mg/l	2
	NOEC(ECx)	Pas Disponible	Poisson	>1mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	565.2-658.3mg/l	4
	LC50	96h	Poisson	11800mg/l	2
2,2'-iminodiéthanol	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.86-3.5mg/l	4
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.7mg/l	2
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.6mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	28.8mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	>100mg/l	4

Légende: Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: l'air
eau	BAS	BAS
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	HAUT	HAUT
acrylate-d'éthyle	BAS (La demi-vie = 14 journées)	BAS (La demi-vie = 0.95 journées)
chlorure-de-sodium	BAS	BAS
oxyde-d'éthylène	BAS (La demi-vie = 11.88 journées)	HAUT (La demi-vie = 381.96 journées)
1,4-dioxanne	HAUT (La demi-vie = 360 journées)	BAS (La demi-vie = 3.38 journées)
2,2',2''-nitrilotriéthanol	BAS	BAS
2,2'-iminodiéthanol	BAS (La demi-vie = 14 journées)	BAS (La demi-vie = 0.3 journées)

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
eau	BAS (LogKOW = -1.38)
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	BAS (LogKOW = 0.0444)
acrylate-d'éthyle	BAS (LogKOW = 1.32)
chlorure-de-sodium	BAS (LogKOW = 0.54)
oxyde-d'éthylène	BAS (BCF = 0.35)
1,4-dioxanne	BAS (BCF = 0.7)
2,2',2''-nitrilotriéthanol	BAS (BCF = 3.9)
2,2'-iminodiéthanol	BAS (BCF = 1)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	BAS (Log KOC = 45.15)
acrylate-d'éthyle	BAS (Log KOC = 11.85)
chlorure-de-sodium	BAS (Log KOC = 14.3)
oxyde-d'éthylène	HAUT (Log KOC = 1.435)
1,4-dioxanne	HAUT (Log KOC = 1)
2,2',2''-nitrilotriéthanol	BAS (Log KOC = 10)
2,2'-iminodiéthanol	HAUT (Log KOC = 1)

Autres effets néfastes

Aucune preuve de propriétés d'épuisement de l'ozone n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides. ▶ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible. <p>Autrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. ▶ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet</p>
---	---

Continued...

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

d'un suivi.

Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :

- ▶ La réduction,
- ▶ La réutilisation
- ▶ Le recyclage
- ▶ L'élimination (si tout le reste a échoué)

Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarque que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.

- ▶ **NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.**
- ▶ Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.
- ▶ Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en.
- ▶ En cas de doute, contacter l'autorité responsable.
- ▶ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages.
- ▶ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement.
- ▶ Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé.
- ▶ Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

Polluant marin	
	aucun

Transport terrestre (DOT): **NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): **NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): **NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N'est pas applicable

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
eau	Pas Disponible
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	Pas Disponible
acrylic polymer	Pas Disponible
acrylate-d'éthyle	Pas Disponible
chlorure-de-sodium	Pas Disponible
ALKOXYLATED LANOLIN	Pas Disponible
oxyde-d'éthylène	Pas Disponible
1,4-dioxanne	Pas Disponible
Aloe-vera,-extraits	Pas Disponible
2,2',2"-nitrilotriéthanol	Pas Disponible
2,2'-iminodiéthanol	Pas Disponible

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire
eau	Pas Disponible
5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	Pas Disponible
acrylic polymer	Pas Disponible
acrylate-d'éthyle	Pas Disponible
chlorure-de-sodium	Pas Disponible
ALKOXYLATED LANOLIN	Pas Disponible
oxyde-d'éthylène	Pas Disponible
1,4-dioxanne	Pas Disponible
Aloe-vera,-extraits	Pas Disponible
2,2',2"-nitrilotriéthanol	Pas Disponible
2,2'-iminodiéthanol	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

eau Est disponible dans les textes réglementaires suivants

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Est disponible dans les textes réglementaires suivants

US DOE Temporary Emergency Exposure Limits (TEELs)

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

Continued...

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

US TSCA Section 12(b) - List of Chemical Substances Subject to Export Notification Requirements

acrylic polymer Est disponible dans les textes réglementaires suivants

N'est pas applicable

acrylate-d'éthyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

US - California Hazardous Air Pollutants Identified as Toxic Air Contaminants

US - California Proposition 65 - Carcinogens

US - California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Proposition 65 List

US - Massachusetts - Right To Know Listed Chemicals

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Carcinogens

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Flammables

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Reactive Materials

US - New Jersey Right to Know Hazardous Substances

US - Pennsylvania - Hazardous Substance List

US Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants

US DOE Temporary Emergency Exposure Limits (TEELs)

US EPCRA Section 313 Chemical List

US National Toxicology Program (NTP) Delisted from Report on Carcinogens

US New York City Community Right-to-Know: List of Hazardous Substances

US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)

US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

chlorure-de-sodium Est disponible dans les textes réglementaires suivants

US DOE Temporary Emergency Exposure Limits (TEELs)

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

ALKOXYLATED LANOLIN Est disponible dans les textes réglementaires suivants

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

oxyde-d'éthylène Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 1: Cancérigène pour l'homme

Liste des Nations unies de Consentement Préalable en connaissance de produits Chimiques

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

US - California Hazardous Air Pollutants Identified as Toxic Air Contaminants

US - California Proposition 65 - Carcinogens

US - California Proposition 65 - Maximum Allowable Dose Levels (MADLs) for Chemicals Causing Reproductive Toxicity

US - California Proposition 65 - No Significant Risk Levels (NSRLs) for Carcinogens

US - California Proposition 65 - Reproductive Toxicity

US - California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Proposition 65 List

US - California Substances Identified As Toxic Air Contaminants

US - Massachusetts - Right To Know Listed Chemicals

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Carcinogens

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Flammables

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Mutagens

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Reactive Materials

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Teratogens

US - New Jersey Right to Know Hazardous Substances

US - Pennsylvania - Hazardous Substance List

US ATSDR Minimal Risk Levels for Hazardous Substances (MRLs)

US Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants

US Department of Homeland Security (DHS) - Chemical Facility Anti-Terrorism Standards (CFATS) - Chemicals of Interest

US DOE Temporary Emergency Exposure Limits (TEELs)

US EPA Carcinogens Listing

US EPA Integrated Risk Information System (IRIS)

US EPA IRIS Carcinogens

US EPCRA Section 313 Chemical List

US National Toxicology Program (NTP) 15th Report Part A Known to be Human Carcinogens

US New York City Community Right-to-Know: List of Hazardous Substances

US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)

US OSHA Carcinogens Listing

US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1

US SARA Section 302 Extremely Hazardous Substances

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

1,4-dioxanne Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

US - California Hazardous Air Pollutants Identified as Toxic Air Contaminants

US - California Proposition 65 - Carcinogens

US - California Proposition 65 - No Significant Risk Levels (NSRLs) for Carcinogens

US - California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Proposition 65 List

US - Massachusetts - Right To Know Listed Chemicals

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Carcinogens

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Flammables

US - New Jersey Right to Know Hazardous Substances

US - Pennsylvania - Hazardous Substance List

Continued...

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

US ATSDR Minimal Risk Levels for Hazardous Substances (MRLs)

US Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants

US DOE Temporary Emergency Exposure Limits (TEELs)

US EPA Carcinogens Listing

US EPA Drinking Water Treatability Database

US EPA Integrated Risk Information System (IRIS)

US EPA IRIS Carcinogens

US EPCRA Section 313 Chemical List

US National Toxicology Program (NTP) 15th Report Part B. Reasonably Anticipated to be a Human Carcinogen

US New York City Community Right-to-Know: List of Hazardous Substances

US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)

US OSHA Permissible Exposure Limits (PELs) Table Z-1

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

Aloe-vera,-extraits Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

2,2'-nitrotriéthanol Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classifiés par les monographies de CIRC - N'est pas classé comme produit cancérigène

US - Massachusetts - Right To Know Listed Chemicals

US - New Jersey Right to Know Hazardous Substances

US - Pennsylvania - Hazardous Substance List

US Department of Homeland Security (DHS) - Chemical Facility Anti-Terrorism Standards (CFATS) - Chemicals of Interest

US DOE Temporary Emergency Exposure Limits (TEELs)

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

2,2'-iminodiéthanol Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

US - California Hazardous Air Pollutants Identified as Toxic Air Contaminants

US - California Proposition 65 - Carcinogens

US - California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Proposition 65 List

US - Massachusetts - Right To Know Listed Chemicals

US - New Jersey Right to Know - Special Health Hazard Substance List (SHHSL): Corrosives

US - New Jersey Right to Know Hazardous Substances

US - Pennsylvania - Hazardous Substance List

US Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants

US DOE Temporary Emergency Exposure Limits (TEELs)

US EPCRA Section 313 Chemical List

US New York City Community Right-to-Know: List of Hazardous Substances

US NIOSH Recommended Exposure Limits (RELs)

US Toxic Substances Control Act (TSCA) - Chemical Substance Inventory

Informations Réglementaires Supplémentaires

N'est pas applicable

Federal Regulations**Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)****Section 311/312 hazard categories**

Inflammables (gaz, aérosols, liquides ou solides)	non
Gaz sous pression	non
explosif	non
Auto-échauffement	non
Pyrophorique (liquide ou solide)	non
Gaz pyrophorique	non
Corrosif au métal	non
Oxydant (liquide, solide ou gaz)	non
Peroxyde organique	non
Auto-réactif	non
En contact avec l'eau, émet un gaz inflammable	non
Poussière combustible	non
Cancérogénicité	non
Toxicité aiguë (toute voie d'exposition)	non
Toxicité pour la reproduction	non
Corrosion ou irritation de la peau	non
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	oui
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux	non
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée)	non
Risque d'aspiration	non
Mutagénicité des cellules germinales	non
Asphyxiant simple	non
Hazards Not Otherwise Classified	non

Continued...

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

US. EPA CERCLA Hazardous Substances and Reportable Quantities (40 CFR 302.4)

Nom	Reportable Quantity in Pounds (lb)	Reportable Quantity in kg
acrylate-d'éthyle	1000	454
oxyde-d'éthylène	10	4.54
1,4-dioxanne	100	45.4
2,2'-iminodiéthanol	100	45.4

US. EPCRA Section 313 Toxic Release Inventory (TRI) (40 CFR 372)

This product contains the following EPCRA section 313 chemicals subject to the reporting requirements of section 313 of the Emergency Planning and Community Right-To-Know-Act of 1986 (40 CFR 372):

N° CAS	%[poids]	Nom
140-88-5	<0.01	acrylate-d'éthyle
75-21-8	<0.01	oxyde-d'éthylène
123-91-1	<0.01	1,4-dioxanne
111-42-2	0.02-0.05	2,2'-iminodiéthanol

This information must be included in all SDSs that are copied and distributed for this material.

Additional Federal Regulatory Information

N'est pas applicable

State Regulations

US. California Proposition 65

 : ethyl acrylate, ethylene oxide, 1,4-dioxane, diethanolamine, , ethylene oxide, . www.P65Warnings.ca.gov

Additional State Regulatory Information

N'est pas applicable

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (eau; 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one; acrylate-d'éthyle; chlorure-de-sodium; ALKOXYLATED LANOLIN; oxyde-d'éthylène; 1,4-dioxanne; Aloe-vera,-extraits; 2,2',2''-nitrilotriéthanol; 2,2'-iminodiéthanol)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Non (ALKOXYLATED LANOLIN)
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexique - INSQ	Non (ALKOXYLATED LANOLIN)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Non (ALKOXYLATED LANOLIN; Aloe-vera,-extraits)
Légende:	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i>

SECTION 16 Autres informations

date de révision	04/23/2021
date initiale	03/04/2021

Résumé de la version SDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
1.2	04/23/2021	Composition/informations sur les composants - Ingrédients, Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise - Synonyme, Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise - Utilisation, prénom

autres informations

La classification de la préparation et de ses composants individuels est basée sur des sources officielles et faisant autorité, ainsi que sur un examen indépendant par le comité de classification de Chemwatch en utilisant des références bibliographiques disponibles.

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Définitions et abréviations

- PC - TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- PC - STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme

Continued...

Mopar Leather, Rubber, & Vinyl Conditioner

- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ▶ TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES: Norme d'exposition
- ▶ OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ▶ OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ DNEL: Niveau sans effet dérivé
- ▶ PNEC: Concentration prédite sans effet
- ▶ MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- ▶ IMSBC: Code maritime international des cargaisons solides en vrac
- ▶ IGC: Code international des navires transportant des gaz liquéfiés
- ▶ IBC: Code international des produits chimiques en vrac

- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- ▶ NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Alimenté par AuthoriTe, de Chemwatch.